



EDITORIAL

Agir ensemble dans la dignité

Suite à l'annulation du projet "Front de mer de Stella-Plage" par le Tribunal administratif de Lille en date du 17/07/2018, la Communauté d'agglomération (CA2BM) et la Ville de Cucq ont conjointement fait appel du jugement.

C'est un scandale d'avoir tenté de violer aussi grossièrement la non constructibilité dans la bande littorale des cent mètres, en zone non urbanisée, et de s'obstiner en faisant appel.

A notre avis, cet appel a bien peu de chance de prospérer face aux jurisprudences relatives à l'application des dispositions de la Loi littoral.

De son côté, notre association CTS 2020 a fait appel et demande l'annulation totale du Plan Local d'Urbanisme de Cucq conformément à la délibération de son assemblée générale du 30/07/2018 et des précédentes.

Elle entend contester en cela les irrégularités du PLU et son zonage incohérent qui rend inconstructibles des centaines de terrains en zone urbaine le long des voiries et privilégie la mise en place de corridors écologiques grevant l'accès à la plage pour tous.

Vous êtes de plus en plus nombreux chaque année à nous témoigner votre soutien et vos encouragements. Nous vous en remercions.

Si vous estimez que nous avons raison d'agir pour l'intérêt général de la commune et pour donner une nouvelle image à Stella-Plage et son Front de mer, nous avons besoin de vous et comptons sur votre adhésion en nous retournant le bulletin joint que vous pouvez également obtenir par courriel.

**Joyeuses Fêtes de Fin d'Année
et Meilleurs Vœux pour l'Année 2019
dans la Paix et la Justice sociale**

André KOVACS, président de CTS 2020
conseiller municipal

Association Loi 1901 « Cucq Trépied Stella 2020 »

Siège : 357 Avenue du château d'eau 62780 CUCQ

Président : André Kovacs

03 21 09 66 64 - 06 03 24 57 25

cts2020@orange.fr - www.cts2020.fr

L'Avenir Stellien

Rédaction : André Kovacs - Guislain Seillier

Monique Delannoy - Elisabeth Hodé

Bernard Chevalier - Georges Cappe - Dominique Dachicourt

Dépôt légal : Décembre 2001 - Trimestriel / I.P.N.S.

LETTRE OUVERTE AU MAIRE DE CUCQ

Cucq, le 5 novembre 2018

Monsieur le Maire,

Empêtrés dans leurs accusations contre l'association CTS 2020 et son président, les adjoints ont quitté la séance du conseil municipal de Cucq du 27 septembre 2018 avant la fin des questions orales.

Voici les questions que vous ne m'avez pas permis de poser en levant prématurément la séance.

❶ L'ingérence des communes dans les projets des communes voisines est devenue systématique avec des recours et des polémiques improductives.

En votre qualité de vice-président de la CA2BM, qu'allez-vous faire pour défendre une véritable politique de concertation sur les projets d'urbanisme au sein de la Communauté d'agglomération ?

Avez-vous des informations sur le remplacement des Plans Locaux d'Urbanisme par le PLUi intercommunal ?

❷ La CA2BM a décidé de ne plus assurer la gestion des déchets verts à compter du 1^{er} janvier 2019. Le risque de voir réapparaître des dépôts sauvages n'est pas à négliger.

Quelles dispositions allez-vous prendre à Cucq pour assurer la gestion et l'évacuation de ces déchets verts ?

❸ Les réunions de commissions municipales se font de plus en plus rares de sorte que les élus ne peuvent plus travailler les dossiers et effectuer leurs missions dans de bonnes conditions.

Quand allez-vous régulariser cette situation et reprendre le fonctionnement normal et régulier de nos commissions ?

❹ Les commerces stelliens ferment et ne trouvent pas de repreneurs. Le Bureau d'Information Touristique est fermé le week-end. L'ouverture de la Poste est épisodique. Le minigolf et le cinéma, aujourd'hui disparus, en étaient pourtant le poumon et contribuaient à l'attractivité de la station.

Nous ne pouvons que déplorer le déclin de Stella-Plage année après année. Il y a urgence.

Qu'avez-vous décidé concernant le chantier à l'état d'abandon de l'Hôtel des Dunes devenu dangereux pour la sécurité du public et indigne d'une station touristique ?

❺ Après l'école du Grand Bleu à Stella, c'est à nouveau une fermeture de deux classes à Trépied, ce qui ne sera pas de nature à encourager les jeunes couples à venir s'installer dans notre commune. La Municipalité n'a pu s'y opposer et nous le regrettons. Nous avons apporté notre soutien au maintien de ces classes.

Quand allez-vous mettre en place une politique adaptée et efficace qui permettra de rouvrir nos classes et d'attirer les jeunes couples ?

Veillez agréer, ...

André KOVACS, conseiller municipal

EN DÉBAT

/ CONSTRUIRE LE NOUVEAU VISAGE DE STELLA-PLAGE ET DE SON FRONT DE MER

C'est un fait, le Front de mer de Stella-Plage n'est pas très beau. Il est temps de lui donner un nouveau visage comme nous l'avons toujours souhaité.

* L'extrait ci-après de nos « Propositions pour un Aménagement et un Développement Durable de Cucq Trépied Stella-Plage » montre l'importance que nous donnons à un aménagement harmonieux et attractif du Front de mer de Stella (janvier 2013).

Le courage, la convivialité et l'entraide entre voisins étaient de mise et valorisaient le travail de chacun.

► On dénombrait 82 commerces et artisans en 1972 à Stella-Plage. On y trouvait de tout et pas besoin de courir à droite et à gauche dans les hypers pour s'approvisionner, les commerçants locaux livraient à domicile. Que fait-on aujourd'hui pour maintenir les commerces de proximité dans le cœur de Stella ?

► Le cinéma "Stelliana" offrait souvent 3 séances par jour en cas de mauvais temps et des entractes avec spectacles de qualité. Tout le monde s'en souvient avec une certaine nostalgie.

Hélas détruit, pourquoi ne fait-on rien contre la présence de ce chantier à l'état d'abandon de l'Hôtel des Dunes qui déshonore l'image de Stella ?

1.

Front de mer de Stella-Plage

Pôle d'avenir touristique « 4 saisons » de la Côte d'Opale : ouvert au développement résidentiel, commercial, sportif et touristique, porteur de nombreuses possibilités d'aménagements et d'activités.

- **Un nouveau projet** d'aménagements résidentiel et commercial, de loisirs, de détente, dans l'îlot central de la Place de l'Etoile. Projet traité dans le cadre du S.CO.T.
- **La création d'une base nautique au Nord** dédiée aux activités chers à voile avec une plage ouverte de 4 km jusqu'au Touquet.
- **La base nautique Sud** dédiée aux activités voile, kayak de mer et bateaux à moteur.
- **Le Camping de la Mer**, espace touristique et de vie toute l'année. Il doit s'ouvrir au tourisme itinérant (camping-cars et caravanes) et offrir tous les services et la sécurité dignes d'une station touristique.



Boulevard de France
Perspective actuelle sur le Front de mer de Stella-Plage

Je vous invite à vous replonger dans la petite histoire de la station telle que vous l'avez certainement connue et à rechercher les raisons pour lesquelles la situation s'est dégradée dans le temps dont ni vous, ni nous, ne sommes responsables.

► STELLA-PLAGE signifie que notre belle station touristique bénéficie des bienfaits de sa plage et de son air vivifiant appréciés par les ouvriers venant des bassins miniers et des régions textiles qui ont contribué largement à son développement durant les années glorieuses et pas chères d'après-guerre.

Leurs petites "Stelliennes", souvent bâties en famille pendant leurs congés, étaient à l'image de leur passion pour Stella.

► Le "mini golf" voyait des files de joueurs, jusque tard dans la nuit. Le "bar du Golf" ne désemplissait pas autour de son "Scopitone" ou pour écouter les groupes de jeunes musiciens.

Hélas, ces lieux de convivialité et de loisirs ont été bradés pour une bouchée de pain en 2006 à un marchand de biens stellien (28 000 €) qui l'a revendu à un promoteur immobilier (environ 700 000 € !!) en réalisant au passage un sacré bénéfice. Il s'agissait pourtant d'un terrain de loisirs à usage de mini golf, bizarrement transformé en terrain à construire !

Pourtant le Maire pouvait préempter et sauver ce mini golf qui était un des plus beaux et des plus attractifs du littoral.

Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ?

J'ajoute au débit de la majorité actuelle dont le Maire détient tous les pouvoirs depuis 35 ans :

- l'état d'abandon de la "Brasserie de la Digue" alors qu'un projet immobilier était prévu à cet emplacement,
- la fermeture de l'école du "Grand Bleu" de Stella ,

littorale des cents mètres, en zone non urbanisée.

Il faut se poser la question sur les responsabilités de cette situation et ne plus accuser sans cesse notre association CTS 2020 par des propos malveillants en séance du conseil municipal ou des actes en bande organisée comme celui des adjoints au Maire de



- le projet municipal de suppression de plusieurs centaines de places de parkings de surface à proximité de la plage pour les remplacer par des pannes humides et des fausses dunes qui rendra plus difficile l'accès à la plage pour :

- les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite,
- les amateurs de sports de plage et de mer (chairs à voile, kite-surfs, pêcheurs à pied) pour décharger leur matériel et garer leur véhicule,

- le silence de la municipalité sur les éventuels parkings souterrains sous la future Place Labrasse en Front de mer (où ?, publics ou privés ? payants ou gratuits ?). Ne serait-ce pas un projet identique à celui retoqué au Touquet, il y a quelques années ?

- le projet avorté d'entente des commerçants "ECLAPE" qui avait pourtant vu le jour en 2000 avec le soutien de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Boulogne/Mer - Montreuil,

- le projet abandonné d'un Observatoire municipal de l'Environnement que nous avons proposé et qui avait été approuvé par le Conseil municipal dans les années 2000,

- l'appel de la Ville de Cucq contre le Jugement annulant partiellement le PLU de Cucq pour méconnaissance des dispositions de la Loi littoral qui interdit toute construction nouvelle dans la bande

Cucq lors de l'assemblée générale de CTS 2020 du 30/07/2018. Ce sont des atteintes intolérables à la démocratie représentative locale.

► **Pour notre part**, nous avons toujours demandé un aménagement harmonieux du Front de mer et l'utilisation de la Place de l'Étoile pour en faire le véritable poumon culturel et touristique de la station dédié aux spectacles et aux concerts, dans un environnement de verdure et d'arbres supportant les embruns, sans oublier un abri couvert permettant de se protéger en cas d'intempéries.

Pourquoi s'obstiner à faire les animations Place Sapin, entre les voitures et dans le bruit, là où les résidents viennent pour trouver calme et repos ?

► Il est temps de réconcilier toutes les parties qui semblent s'opposer aujourd'hui. Il faut pour cela d'avantage d'écoute et de concertation entre les élus, la population, les touristes et les acteurs économiques locaux.

Stella-Plage et son Front de mer sont une chance que notre commune a trop longtemps délaissée.

Nous tous, partageons nos idées pour imaginer un véritable projet d'aménagement du Front de mer, harmonieux et respectueux des volontés des créateurs de Stella, il y a un peu plus d'un siècle.

C'est ainsi que nous construisons le nouveau visage de Stella-Plage et de son Front de mer. *CTS 2020*

ON EN PARLE

/ TNT "Rateau" - Aides financières

L'État prolonge les aides financières aux téléspectateurs pour les accompagner dans la mise en place de solutions de réception alternatives à la TNT comme la parabole et les ouvre à de nouvelles communes de la zone : Cucq, Merlimont, Berck-sur-Mer et Rang-du-Fliers.

- ▶ 250 € TTC maximum pour les habitations particulières,
- ▶ 500 € TTC maximum pour les immeubles collectifs.

Pour obtenir l'aide, les bénéficiaires doivent se rendre sur le site recevoirlatnt.fr et remplir un formulaire en ligne ou appeler le **0 970 818 818** (appel non surtaxé).

La demande d'aide financière doit être accompagnée de justificatifs : facture et attestation de réalisation des travaux sur l'équipement de réception de la télévision et envoyée **avant le 26 mars 2019**.

/ Nouveau stade synthétique de football à Cucq

Le stade a été inauguré le vendredi 23 novembre 2018 en présence des élus, de nombreuses personnalités, des représentants de la Ligue de Football et des joueurs de l'AS Cucq Football. Il permettra les rencontres de football à cinq, les entraînements et l'accès aux jeunes joueurs. Selon la Mairie, le revêtement est sans danger toxicologique.



Il faut saluer l'implication des élus et du président de l'Omnisports pour obtenir les subventions auprès de l'État, de la Région, du Département et de la Ligue de football amateur permettant ainsi de faire aboutir ce projet.

Subventions : 130 679 € HT soit 78 % du coût total HT.

/ Futur CAMPANILE à Trépiéd



Cet hôtel de 80 chambres verra le jour près de la Résidence Fontaine Médicis à Trépiéd mais également à proximité immédiate d'une zone humide et inondable.

Il sera situé à quelques centaines de mètres seulement d'un hôtel en construction de 191 chambres dans "L'Espace Nouveau Siècle" sur l'ancienne petite piste de l'aéroport du Touquet.

Quelles seront les répercussions sur l'hébergement local à Cucq Trépiéd Stella-Plage ?

/ Nouveaux bars de plage à Berck

A l'image de Paris-Plage, il pourrait y avoir trois bars de plage supplémentaires à l'été 2019 à Berck, en plus du "Sunset" existant et aussi un nouveau stade de plage avec structures gonflables et jeux pour enfants.

/ Mise à disposition du minibus publicitaire pour les associations

La Ville de CUCQ s'est dotée d'un minibus publicitaire de 9 places qu'elle met gratuitement à disposition des associations ayant leur siège social dans la commune dans le cadre de leurs activités principales.

La réservation du véhicule se fait au moyen d'un formulaire de réservation et d'un règlement intérieur qui devra être visé à retourner en Mairie, soit par fax (03.21.84.66.87), soit par courriel (mairiedecucq@orange.fr), au plus tard 15 jours avant la date de demande de prêt.

/ Engins de déplacement personnel (EDP)

Les trottinettes, notamment électriques, se multiplient et leur usage va désormais être encadré par le code de la route, afin d'assurer la sécurité des piétons et des usagers. Le marché des EDP (trottinettes électriques, gyropodes, gyroroues, hoverboards) est en forte expansion avec leur lot de problèmes. Ces engins capables d'atteindre des vitesses élevées pourront circuler sur les pistes ou sur les bandes cyclables ou dans les zones à 30 km/h mais leur place n'est pas sur les trottoirs où la sécurité des piétons n'est pas assurée.

Nous attendons de nos collectivités territoriales qu'elles définissent un cahier des charges pour le développement et l'usage de ces nouveaux moyens de circulation.

/ Désaccord sur la gestion des déchets verts à la CA2BM

La communauté d'agglomération (CA2BM) a évoqué les nouveaux dispositifs qui pourraient être mis en place dans les communes tels que bennes pour accueillir les déchets verts ou encore des composteurs.

Les délégués de l'ex-CCMTO, dont Cucq, ont fait part de leur opposition au nouveau système de collecte. A suivre.

/ Thermographie aérienne des habitations en Montreuillois

La version papier de l'étude de thermographie aérienne des habitations est mise à disposition du public au niveau des services intercommunaux de la CA2BM. Vous pourrez ainsi connaître la qualité de l'isolation thermique de votre habitation. Ce document devrait également pouvoir être consultable en Mairie de Cucq (*à confirmer*).

/ Label Villes et Villages fleuris, "quatre fleurs" pour Le Touquet



Le Touquet vient de conserver son titre de ville aux "quatre fleurs" décerné par le label Villes et Villages fleuris qu'elle détient depuis 1992.

Trois critères entrent en compte : le fleurissement, le respect de l'environnement et

la gestion des espaces verts.

Merlimont et Etaples ont leurs "trois fleurs".

A quand la première fleur pour Cucq ?

Pour plus de détails, nous contacter par courriel